



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 OCTOBRE 2009

Présents : MM. GERPHAGNON, LEYDIER, CHAPELON, CHOMIENNE, GUERIN, VALLAT, SOUVIGNET, MOUNIER, TEYSSIER J., ACHARD, GRANGER, DUMONT, CIGOLOTTI, BOURRIEL, PEYRARD, PONCET, BEAULAIGUE, FAYARD, DREVET, SEYTRE, NEYRON, SANTY, et Mmes DECOT et POULENARD – **Excusés** : MM. JURINE, CHARRA – **Absents** : M. TEYSSIER J-P..

<u>DOSSIER</u>	<u>REFLEXIONS</u>
<u>PLAN DE MANDAT / CONTRACTUALISATION</u>	<p><u>PLAN DE MANDAT</u> Validation du plan de mandat 2008-2014 établi sur la base du travail des différentes commissions de travail de la CCPM et des différents séminaires du Bureau de la CCPM.</p> <p><u>CONTRAT AUVERGNE + 2010-2012</u> Approbation des actions qui pourraient être retenues dans la 2^{ème} génération des Contrats Auvergne + :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bâtiment public passif (Montfaucon) : AVIS FAVORABLE (ligne classique + FRADDT). - zone d'activité du Cantonnier (Montregard) : AVIS FAVORABLE (ligne classique) - pépinière (Riotord) : AVIS FAVORABLE (ligne classique). - centre de balnéothérapie (Saint-Bonnet-le-Froid) : AVIS FAVORABLE (ligne classique). - aménagement voie verte – tranche Maisonneuve / Le Tracol (Riotord) : AVIS FAVORABLE (ligne classique + FRADDT EPCI + FRADDT Pays). - mobiliers bibliothèques (Dunières, Raucoules et Riotord) : AVIS FAVORABLE (ligne classique) - signalétique des zones d'activité : AVIS DEFAVORABLE - site internet CCPM : AVIS DEFAVORABLE - étude Voie Verte avec la Communauté de Communes des Sucs : AVIS FAVORABLE (FRADDT PAYS)
<u>AFFAIRES ECONOMIQUES</u>	<p><u>VELAY INDUSTRIES</u> Décision de vendre le bâtiment VELAY INDUSTRIES situé sur la zone d'activité du Solier à Dunières loué par la Communauté de Communes à l'entreprise dans le cadre d'un crédit-bail immobilier, ainsi que le terrain attenant, au prix de 35 396,37 € HT pour l'ensemble.</p> <p><u>Z.A. DU CANTONNIER (MONTREGARD)</u> Validation de l'acquisition d'une partie du chemin rural (environ 1 000 m²) après déclassement auprès de la commune de Montregard à l'euro symbolique.</p> <p><u>OUTIL COLLABORATIF FICUS – PAYS DE LA JEUNE LOIRE ET SES RIVIERES</u> Approbation de l'acquisition du logiciel FICUS (observatoire économique des entreprises, suivi des créateurs d'entreprises et bourse du foncier disponible) en partenariat les 6 Communautés de Communes du Pays de la Jeune Loire et ses Rivières : coût d'investissement : 1 962 € HT - coût de fonctionnement annuel : 1 163 € TTC.</p>

<p style="text-align: center;"><u>AFFAIRES ECONOMIQUES</u></p>	<p><u>JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE DE LA PLASTURGIE – PAYS DE LA JEUNE LOIRE ET SES RIVIERES</u> Approbation du versement d'une subvention d'un montant de 2 000 € à l'attention de la Jeune Chambre Economique de la Plasturgie (aide à la création) et la possibilité de financement des projets spécifiques ultérieurement après avis du Pays de la Jeune Loire et de la CCPM.</p> <p><u>PRIX DE VENTE DES TERRAINS PLATE-FORMES</u> Décision de revaloriser le prix de vente des terrains plate-formés par la CCPM à 10 € HT à compter du 1^{er} janvier 2010 contre 5.34 € HT actuellement.</p>
<p style="text-align: center;"><u>LECTURE PUBLIQUE</u></p>	<p><u>BIBLIOTHEQUE (RIOTORD)</u> Validation des résultats de la 2^{ème} consultation lancée relative à l'aménagement de la bibliothèque à Riotord (attribution pour la CCPM des lots 1 – 2 – 5 – 6 – 7 – 8 – 9 – 10 – 12 – 13 / montant total des travaux attribué par la CCPM pour cette opération : 215 575,35 € HT).</p> <p><u>BIBLIOTHEQUE (DUNIERES)</u> Approbation du projet d'acquérir le mobilier nécessaire à l'équipement de la bibliothèque à Dunières et de déposer les demandes de subvention correspondantes (Région et Etat). Validation de l'attribution du lot façades à MULTIFACADES (43000 Le Puy-en-Velay) : 7 895,10 € HT, suite au placement en liquidation judiciaire du précédent attributaire.</p> <p><u>BIBLIOTHEQUE (RAUCOULES)</u> Approbation du projet d'acquérir le mobilier nécessaire à l'équipement de la bibliothèque à Raucoules et de déposer les demandes de subvention correspondantes (Région et Département).</p> <p><u>ACQUISITION FONDS DOCUMENTAIRES</u> Validation des attributions suite à la consultation lancée concernant les acquisitions documentaires pour les bibliothèques : Lot 1 : Livres jeunesse : LIBRAIRIE DU CHAT PERCHE (43000 LE PUY-EN-VELAY) Lot 2 : Bandes dessinées : DES BULLES ET DES HOMMES (42000 SAINT-ETIENNE) Lot 3 : Livres adultes : LUNE ET L'AUTRE (42000 SAINT-ETIENNE) Lot 4 : Livres adultes documentaire : LIBRAIRIE DE PARIS (42000 SAINT-ETIENNE) Lot 5 : Compact disques : CVS (93100 MONTREUIL-SOUS-BOIS)</p>
<p style="text-align: center;"><u>MUSIQUE</u></p>	<p><u>CONVENTION 2009/2010 - ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE</u> Approbation du projet de convention 2009-2010 à intervenir avec l'association Aopausecroche (subvention maximale de 25 000 €).</p> <p><u>INTERVENTIONS MUSICALES DANS LES ECOLES</u> Approbation des projets de convention à intervenir avec les écoles primaires (participation des écoles à 20 %) pour l'année scolaire 2009-2010.</p>
<p style="text-align: center;"><u>AFFAIRES TOURISTIQUES</u></p>	<p><u>GITE DE LA GARE (DUNIERES)</u> Décision de retenir l'entreprise PEYRARD (43220 Riotord) pour réaliser le ravalement des façades du gîte (enduit écrasé) pour un montant de 33 067,50 € HT a été retenue.</p>

<u>SPANC</u>	Décision de solliciter l'adhésion de la CCPM au SELL pour la compétence SPANC et désignation des représentants de la CCPM suivants : titulaires : M. NEYRON et M. PEYRARD – suppléants : M. SEYTRE et M. CHARRA.
<u>FONDS DE CONCOURS VOIRIE INTEMPERIES</u>	<p><u>COMMUNE DE SAINT-BONNET-LE-FROID</u> Versement du 1^{er} acompte du fonds de concours voirie à la commune de St-Bonnet-le-Froid : 23 215,42 €</p> <p><u>COMMUNE DE SAINT-ROMAIN-LACHALM</u> Versement du 1^{er} acompte du fonds de concours voirie à la commune de St-Romain-Lachalm : 44 813,01 €</p> <p><u>COMMUNE DE RAUCOULES</u> Versement du 1^{er} acompte du fonds de concours voirie à la commune de Raucoules : 9 352,84 €</p> <p><u>COMMUNE DE DUNIERES</u> Versement du 1^{er} acompte et solde du fonds de concours voirie à la commune de Dunières : 47 327 €</p> <p><u>COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MOLHESABATE</u> Versement du 1^{er} acompte du fonds de concours voirie à la commune de St-Julien-Molhesabate : 3 451,06 €</p>
<u>FONDS DE CONCOURS VOIRIE</u>	<p><u>COMMUNE DE RIOTORD</u> Versement du 3^{ème} acompte et solde du fonds de concours voirie à la commune de Riotord : 60 821,26 €</p> <p><u>COMMUNE DE SAINT-ROMAIN-LACHALM</u> Versement du 1^{er} acompte et solde du fonds de concours voirie à la commune de St-Romain-Lachalm : 5 000 €</p> <p><u>COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MOLHESABATE</u> Versement du 2^{ème} acompte et solde du fonds de concours voirie à la commune de St-Julien-Molhesabate : 9 022,14 €</p> <p><u>FONDS DE CONCOURS VOIRIE 2010-2012/2014</u> Discussion sur la réflexion à engager concernant la prochaine génération du fonds de concours voirie.</p>
<u>INDEMNITES RECEVEUR</u>	Validation du versement au percepteur des indemnités de conseil (1 012.45 € brut) et de budget (45.73 € brut).
<u>PISCINE</u>	<p><u>PERSONNEL</u> Validation de la signature d'un contrat à durée déterminée avec Sébastien MASSEBOEUF, en qualité de maître nageur sauveteur à la piscine (17h50) à compter de novembre 2009.</p> <p><u>TRAVAUX BASSIN RETENTION EXTERIEUR</u> Validation de l'attribution du marché relatif à la réalisation d'un bassin de rétention extérieur et l'aménagement d'une plage : ROUCHON (montant des travaux : 33 990 € HT).</p>

<u>AFFAIRES FINANCIERES</u>	Validation d'un virement de crédit dans le budget annexe « Ateliers industriels » (63512 : + 2 600 € // 758 : + 2 600 €) afin de prendre en compte une augmentation des dépenses concernant la ligne budgétaire relative aux taxes foncières.
<u>MEDECINE PREVENTIVE</u>	Validation de la signature d'une nouvelle convention avec le Centre de Gestion concernant la médecine préventive pour la période du 1 ^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2012 (coût pour la CCPM : 35 € par an et par agent titulaire et non-titulaire).
<u>COMMISSION ACCESSIBILITE</u>	<p>Mise en place de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des handicapés et validation de sa composition générale sous le principe de la parité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - représentants de la Communauté de Communes : 8 membres : Maires de chaque commune - représentants d'usagers et d'associations représentant les personnes handicapées : <ol style="list-style-type: none"> 1. OPAC de la Haute-Loire (logement social) 2. Association des paralysés de France (handicapés) 3. Fédération Nationale Accidentés du Travail et Handicapés (handicapés) <ol style="list-style-type: none"> 1. Association de commerçants (commerce) : 2 (Montfaucon – Riotord) 4. Pompiers (Dunières) 5. ADMR (Dunières) 6. Conseil Général de la Haute-Loire (transports en commun) <p>Approbation du principe de réaliser une commandée groupée avec les communes pour la réalisation des diagnostics accessibilité des ERP.</p>
<u>RAMASSAGE SCOLAIRE</u>	Approbation des nouveaux tarifs payés aux transporteurs concernant les lignes régulières organisées par la CCPM : ligne 39 et ligne 30 (tarifs en baisse de 3 à 6.5 % par rapport à 2008/2009)
<u>DEFIBRILLATEUR</u>	Validation du principe de réaliser avec certaines Communes de la CCPM d'une commandée groupée pour l'acquisition de défibrillateurs ; la CCPM équipant à sa charge les communes qui n'ont pas de Centre de Secours (Montregard, Raucoules, Saint-Bonnet-le-Froid et Saint-Julien-Molhesabate).
<u>MAISON MEDICALE / SIEGE CCPM</u>	<p><u>CHOIX MAITRISE D'ŒUVRE</u> : Information de la date de la réunion du jury qui aura pour mission d'étudier les candidatures reçues dans le cadre de la consultation lancée pour la mission de maîtrise d'œuvre concernant la réalisation d'une maison médicale et l'agrandissement du siège de la CCPM à Montfaucon.</p> <p><u>LOCATIONS</u> : Approbation des contrats de location avec REY CARRELAGES et le CENTRE DE SOINS.</p>
<u>MOTION DE SOUTIEN PRODUCTEURS LAITIERS</u>	Adoption d'une motion de soutien aux producteurs laitiers.
	<p><u>Prochaines réunions</u> : Bureau : 5 novembre 2009 à 18 h 00 (CCPM) / 10 décembre 2009 à 18 h 30 (CCPM) Conseil Communautaire : 14 décembre 2009 à 20 h 00 (Dunières)</p>